



■ Modalités de validation :

- participation à toutes les séances de formation,
- réaliser un nombre suffisant d'intervention dans les Lycées.

■ Informations complémentaires :

- a) Les étudiants suivant cet E2O pourront éventuellement intervenir (sur la base du volontariat et uniquement en renfort) lors de certaines manifestations organisées au sein de l'université comme les «Journées Portes Ouvertes » ou les journées « Premiers Pas »...
- b) Les étudiants ayant validé cet E2O pourront se voir proposer ultérieurement (l'année suivante) dans le cadre du projet Thélème, des actions d'information-orientation-appui-disciplinaire, dans certains lycées, auprès de Lycéens, sur la base d'un contrat étudiant rémunéré.